



Conditions de l'action « routine propreté » Scottex 2020

Généralités

Les présentes conditions s'appliquent à l'action « routine propreté » de la marque de papier toilette humide Scottex de la société à responsabilité limitée Kimberly-Clark BVBA (ci-après dénommée : « l'offrant »).

Protection des données

Toutes les données personnelles fournies par l'utilisateur dans le cadre de cette promotion sont recueillies, utilisées et traitées conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la politique de confidentialité publiée sur le site web [scottex.be](http://www.scottex.be). Kimberly-Clark, fabricant de Scottex®, traite ces données avec le plus grand soin et de manière à garantir une protection adéquate des données à caractère personnel. L'utilisation de vos données personnelles n'est possible que si vous y consentez. Cela étant, si vous ne consentez pas au but ci-dessus, il ne vous sera pas possible de participer à la promotion. Les données personnelles ne seront échangées avec des tiers (dont Highco) qu'aux fins du paiement des compensations et ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire. Kimberly-Clark n'accorde aucune autorisation à des tiers pour utiliser d'une autre manière quelconque les données personnelles. Pour toute autre information concernant le traitement des données à caractère personnel, veuillez consulter la charte de politique de confidentialité publiée sur le site web <http://www.scottex.be/fr/privacy.html>.

Cookies

Comme de nombreuses entreprises, nous utilisons parfois la technologie « cookie » sur notre site Internet. Lesdits cookies sont stockés sur votre ordinateur par votre navigateur. Lorsque vous vous connectez, ce type de cookie nous permet de savoir si vous avez déjà visité notre site ou si vous êtes un nouvel utilisateur. Le cookie ne collecte aucune information personnelle à votre sujet et ne nous donne aucun moyen de vous contacter. Il ne télécharge aucune information se trouvant sur votre ordinateur. Nous utilisons les services de Google/Analytics, afin de connaître la manière dont nos visiteurs consultent les pages de notre site. Cela nous permet de voir les pages consultées sur notre site par nos visiteurs et de pouvoir optimiser la navigation sur notre site. En cas de questions concernant Google/Analytics, nous vous invitons à consulter la politique de protection des données personnelles « Google/Analytics Reporting Service Privacy Policy » pour savoir connaître la manière dont les informations sont collectées et utilisées et plus particulièrement le passage « Policy on Privacy Statement for Visitors to Sites Tracked by WebTrends on Demand ».

Droit applicable

Le droit belge s'applique aux présentes conditions. Tout litige éventuel découlant de celles-ci ou en relation quelconque avec l'action, le site web ou la page Facebook, sera soumis au tribunal compétent à cet effet.

Conditions de l'action : bon de réduction de 2€ à valoir sur le papier toilette humide Scottex

1. Cette promotion est valable du 5 octobre au 31 décembre 2020 inclus et/ou dans la limite des stocks de bons disponibles. Les bons électroniques doivent être remis en magasin dans un délai maximum de 45 jours après leur impression.
2. Toute personne ayant participé à l'action jusqu'au bout, via le site web spécial Scottexschoon.be, recevra par e-mail un bon de réduction de 2€ à valoir sur le papier toilette humide Scottex.
3. Ce bon de réduction de 2€ est valable à l'achat d'un des paquets de papier toilette humide Scottex suivants : Scottex Classic Clean 56 feuilles et 2x56 feuilles, Scottex Classic Clean Maxi pack 84 feuilles, Scottex Pure Sensitive Maxipack 84 feuilles, Scottex Pure Sensitive 2x42 feuilles, Scottex Camomille 2x42 feuilles, Scottex Aloë Vera 42 feuilles. Ces bons ne peuvent pas être échangés contre de l'argent. Ces bons de réduction ne sont pas cumulables. Toute forme de fraude fera l'objet d'une réclamation auprès des instances compétentes.
4. Vous pouvez participer au maximum 1 fois par personne/adresse e-mail/adresse IP et/ou adresse postale et le bon de réduction est strictement personnel.
5. Il est interdit de transmettre des données erronées ou fictives pour obtenir ledit bon de réduction. Seuls les bons originaux sont acceptés. Il est interdit de copier, d'adapter ou de falsifier le bon de réduction.
6. Cette action est uniquement valable en Belgique.
7. Vos données seront exclusivement utilisées conformément au RGPD.

Conditions de l'action : Gagnez un chèque cadeau d'une valeur de 450€

1. Il est possible de participer à cette action entre le 5 octobre au 31 décembre 2020. Vous devez pour cela résider en Belgique, avoir participé à l'action et l'avoir ensuite partagée à l'aide des boutons : Facebook, Twitter ou e-mail sur la page de l'action « Gagnez un chèque cadeau ». Pour participer, les candidats mineurs doivent obtenir l'autorisation de leurs parents ou de leurs représentants légaux.
2. Vous ne pouvez concourir que si vous transmettez vos coordonnées personnelles exactes, à défaut de quoi nous ne pourrions pas vous informer.
3. Cette action est uniquement valable en Belgique.
4. La participation n'est pas ouverte aux employés de l'offrant, de son agence publicitaire, ainsi qu'à toute personne qui participe d'une manière quelconque directement ou indirectement au sens organisationnel à cette action.
5. Vous pouvez participer autant de fois que vous le souhaitez.
6. L'huissier tirera au sort un gagnant parmi tous les participants.
7. Le gagnant recevra un chèque cadeau d'une valeur de 450€ d'une organisation choisie par l'organisateur. Le gagnant sera informé par message écrit au plus tard le lundi 31 août 2020 envoyé à l'adresse e-mail qu'il aura indiquée.
8. Aucun échange de correspondance ne pourra être fait au sujet du résultat et/ou du rapport du jury.
9. En cas d'absence de réaction à cette correspondance par e-mail dans les 15 jours ouvrables, le jury est en droit de désigner un autre gagnant.
10. Un participant peut réclamer au sujet d'un prix accordé ou non dans un délai de 10 jours après la désignation du gagnant, à défaut de quoi la réclamation ne sera pas recevable et le participant perd ses droits.
11. Les participants qui ont réclamé reçoivent une réponse par écrit dans un délai ultime de trois semaines après le dépôt de leur réclamation.
12. La correspondance concernant cette promotion est uniquement possible par écrit et par l'intermédiaire du service consommateur Scottex.
13. L'offrant est en droit d'exclure des participants sans devoir motiver sa décision.
14. La réalisation du prix exige la participation du gagnant. Le gagnant peut prétendre à la remise du prix (après l'annonce officielle) à condition qu'il participe activement à la réalisation du prix. Le gagnant accordera en outre toute sa coopération à cet effet. En cas de manque ou d'absence de coopération, le droit de prétention au prix échoit automatiquement. Il appartient à l'offrant de juger si la coopération d'un gagnant est suffisante ou non.
15. Le lieu, la date et l'heure de remise du prix seront déterminés par l'offrant.
16. L'offrant se charge de payer l'impôt sur les jeux de hasard éventuellement exigible pour le prix à décerner.
17. L'offrant, les auxiliaires ou les tiers auxquels il aura fait appel ne sauraient être portés responsables pour toutes les actions/procédures découlant de la présente action.
18. L'offrant ne saurait être porté responsable pour un dommage quelconque causé directement ou indirectement par le prix à décerner.
19. L'offrant ne saurait être tenu responsable pour un dommage causé par une faute grave ou une négligence.
20. L'offrant n'est pas responsable pour des manques éventuels dans le prix à décerner par ses soins. L'offrant n'accorde aucune garantie sur le prix à décerner par ses soins, autres que celles qui peuvent être attendues normalement et raisonnablement à l'égard d'un tel prix.
21. Les participants doivent être âgés de 16 ans au moins ou avoir obtenu l'autorisation de participer de la part de leurs parents ou de leur responsable légal.
22. L'offrant se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions de la promotion.

Kimberly-Clark BV, Postbus 450, 6710 BL Ede, tél. : 0800-0227171,

E-mail : info@scottexschoon.be,

Chambre du commerce d'Arnhem n° 09093177 BTW/TVA n° NL0095.35.020.B01. F. van Lanschot



Sentez-vous propre avec Scottex